

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : FINANCES
LOCALES

Sous matière :
SUBVENTIONS

OBJET :
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE /
SOUTIEN AUX
COMMUNES
SINISTRÉS PAR
L'INCENDIE DE
RIBAUTE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 10 SEPTEMBRE
2025

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 10 SEPTEMBRE
2025

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **23 SEP. 2025**

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2025-236
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du mercredi 17 septembre 2025
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène
GIRAL, François DEMANGEOT, Bernard GRIMAUD, Nicole
CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSSET, Brigitte
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL,
Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL,
Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER,
Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Christian,
Nadia IMEDJADJ.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Préscillia GRANIER donne pouvoir à Bernard GRIMAUD,
Régine SURRE donne pouvoir à Bruno PERLES,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Michel
RATABOUIL,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Sabine CHABERT,
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Philippe GREFFIER,
Béranger SERRES donne pouvoir à Agnès SOULIER.

Absents : Denis BOUILLEUX, Karole CAFFIER, Zohra KUFEL,
Gérard MONDRAGON, Christian WINTERHALTER.

Secrétaire : Audrey GAIANI.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'incendie dit de Ribaute qui a ravagé, début août
2025, 17.000 hectares du massif des Corbières.

Cet incendie d'une ampleur historique a laissé 1 mort et 2 blessés graves sur son passage et
a été la cause de dégâts matériels considérables.

Les habitants sinistrés sont soutenus par le biais de diverses collectes, dont une est
notamment orchestrée par Aude Solidarités, en lien, à Castelnaudary, avec la Mairie qui a mis
à disposition une urne au sein de ses locaux.

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le **23 SEP. 2025**
ID : 011-211100763-20250917-DB2025236-DE

De nombreuses collectivités ont également été sinistrées par l'incendie, des équipements publics étant notamment touchés et d'importantes charges liées au soutien au secours ayant été engagées par leurs soins.

C'est dans ce cadre que l'Association des Maires de l'Aude (AMA) a sollicité les collectivités territoriales pour venir en soutien financier aux communes concernées.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

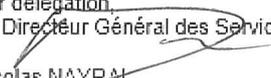
OCTROI une subvention de 10.000€ à l'AMA afin de contribuer au financement des coûts restant à la charge des communes sinistrées suite à l'incendie de Ribaute.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

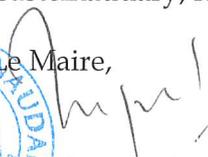
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le 23 SEP. 2025
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 22 SEP. 2025
Par publication le : 23 SEP. 2025
Par délégation, Le Directeur Général des Services 
Nicolas NAYBAL

Castelnaudary, le 17 septembre 2025

Le Maire,


Patrick MAUGARD

